

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA

P. O. Box 3243

Telephone : 011-551 7700

Fax : 011-551 7844

website : www.au.int

**ALLOCUTION DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DE L'UNION
AFRICAIN, MOUSSA FAKI MAHAMAT, À L'OCCASION DE LA
CÉRÉMONIE D'OUVERTURE DE LA 11^{ÈME} SESSSION
EXTRAORDINAIRE DE LA CONFÉRENCE DE L'UNION**

ADDIS ABÉBA, LES 17 ET 18 NOVEMBRE 2018

Excellence Monsieur Paul Kagame, Président de la République du Rwanda et Président de l'Union africaine,

Excellence Dr. Abiy Ahmed, Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie,

Excellences les chefs d'État et de Gouvernement et chefs de délégation,

Mesdames et Messieurs les chefs exécutifs des Communautés économiques régionales,

Chers collègues de la Commission,

Mesdames et Messieurs,

Symbolique, ce Sommet extraordinaire l'est assurément. C'est la première fois, dans la longue histoire de notre organisation continentale et des tentatives de réforme qui l'ont jalonnée, qu'une session est exclusivement consacrée à cette question.

La décision prise à Nouakchott, en juillet dernier, de tenir ce Sommet est l'expression d'une prise de conscience encore plus aiguë de la nécessité pour l'Afrique de mieux s'ajuster aux enjeux de l'heure, qu'ils soient internes au continent ou liés à l'environnement mondial.

Aussi voudrais-je rendre hommage à nos chefs d'Etat et de Gouvernement pour leur engagement en faveur de ce processus. Le Président Paul Kagame mérite toute notre reconnaissance pour le sens du devoir avec lequel il conduit le mandat que lui ont confié ses pairs.

Permettez-moi aussi de souhaiter à notre hôte, le Premier ministre Abiy Ahmed, la bienvenue au siège de notre Union. Je le remercie pour l'hospitalité dont tous les participants à ce Sommet sont entourés, et salue le volontarisme qui caractérise son leadership, justement en matière de réforme.

Mesdames et Messieurs,

En nous réunissant dans cette salle, qui porte le nom d'une icône africaine, Nelson Mandela, nous pouvons nous féliciter du chemin parcouru. Sans vouloir être exhaustif, je voudrais énumérer la rationalisation de nos méthodes de travail, le renforcement de la coordination avec les Communautés économiques régionales, la meilleure prise en compte des dimensions genre et jeunesse dans le fonctionnement de notre Union, et les pas franchis sur la voie de l'autonomie financière.

C'est certainement sur ce dernier point que nos progrès sont les plus significatifs. Ils se sont traduits par une amélioration du processus budgétaire, grâce à l'implication des Ministres des Finances membres du F15, une diminution de notre dépendance envers les partenaires internationaux, et un accroissement substantiel de la contribution des États membres au Fonds de la paix.

Il me plaît, à cet égard, d'informer la Conférence de la tenue hier, au siège de notre Union, de la réunion inaugurale du Conseil d'administration du Fonds de la paix. Composé de personnalités aux parcours professionnels remarquables et représentant les cinq régions de notre continent, ce Conseil a pour mandat d'assurer la supervision des opérations du Fonds.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Malgré le chemin ainsi parcouru, nombre de chantiers ouverts dans le cadre de la réforme restent à conclure. C'est précisément la raison d'être de la tenue du présent Sommet.

Le Comité des Représentants permanents et le Conseil exécutif, qui se sont penchés sur différents aspects de la réforme, ont soumis nombre de recommandations à votre attention. Je loue le sérieux et la qualité des délibérations de ces deux instances.

Dans l'examen des recommandations faites, il est souhaitable que votre auguste organe prenne en compte la nécessité pour la

Commission de l'Union africaine de disposer d'un plus grand degré de flexibilité en matière de gestion administrative, pour lui permettre de répondre avec plus de célérité et d'efficacité aux défis opérationnels liés à la mise en œuvre des responsabilités qui sont les siennes au service des États membres. La contrepartie de cette marge d'action accrue doit évidemment être une reddition renforcée des comptes vis-à-vis des États membres et une transparence absolue dans la conduite des affaires de notre Union.

Il est tout aussi important que le Sommet consolide les progrès enregistrés sur le plan financier. Les recommandations du Conseil exécutif sur le renforcement des sanctions à l'encontre des États qui ne sont pas à jour de leurs contributions au budget de l'Union ouvrent la voie à une action plus déterminée en ce domaine. Dans le même esprit, il est impératif que le processus engagé pour la définition du nouveau barème de contributions soit parachevé en février 2019, comme proposé par le Conseil exécutif.

Enfin, ce Sommet nous offre l'occasion d'échanger sur d'autres aspects de la réforme, notamment le renforcement de l'efficacité des organes de notre Union. L'objectif est de recueillir vos orientations pour aider l'Unité chargée de la réforme à approfondir la réflexion, avant de soumettre des propositions concrètes au mois de février prochain.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

La réforme institutionnelle est un impératif. Elle est, en fait, consubstantielle à l'Acte fondateur de notre Union.

L'Union africaine, faut-il le rappeler, a été créée pour accélérer le projet d'intégration économique et d'unité politique qui est au cœur du panafricanisme. Tout en respectant la souveraineté de nos États, elle part du constat que, dans le monde actuel, ces souverainetés chèrement acquises ne peuvent être préservées que si elles sont mises en commun.

La nature de notre Union et l'ambition dont l'Agenda 2063 est l'emblème exigent donc que notre Union se réinvente sans cesse pour s'adapter à son environnement et maintenir le cap fixé.

C'est à cet objectif que participent les différents volets de la réforme, à savoir:

- la recherche d'une efficacité accrue dans notre fonctionnement;
- la quête de l'autonomie financière, pour baliser le chemin du renouveau continental et maîtriser pleinement notre destin;
- l'établissement d'une relation plus symbiotique avec les citoyens africains, dont nous devons améliorer le quotidien; et
- l'impératif de parler d'une seule voix sur la scène internationale.

Au-delà de l'effort porté sur les structures et les procédures, la réforme est aussi, et surtout, une affaire de volonté politique.

En effet, l'aspect le plus fondamental, celui qui va tout changer pour le mieux, tient à la force du lien que nous établissons entre la parole et l'acte, à la diligence avec laquelle nous nous mettons en œuvre les décisions prises, et à la détermination qui nous anime dans la poursuite des objectifs fixés.

C'est avec une telle disposition d'esprit que nous pourrons traduire les aspirations de l'Agenda 2063 en réalité, qu'il s'agisse d'accélérer l'intégration, à travers notamment la Zone de libre-échange continentale africaine, de faire taire les armes à l'horizon 2020, ou de peser de tout notre poids collectif sur la scène internationale.

Un des points inscrits à l'ordre du jour du Sommet porte précisément sur notre relation avec l'Union européenne dans la perspective de l'expiration de l'Accord de Cotonou en 2020.

L'esprit de la réforme et ses exigences d'efficacité nous font obligation de parler d'une seule voix sur ce dossier, ayant à l'esprit que tout accord avec l'Union européenne doit s'inscrire dans le cadre de la Stratégie conjointe Afrique-Europe adoptée à Lisbonne en 2007 et de la Déclaration du Sommet d'Abidjan de décembre dernier. La Stratégie et la Déclaration sont le fondement d'une relation de continent-à-continent, qui serve de levier à notre objectif d'intégration et renforce nos acquis.

**Excellences,
Mesdames et Messieurs,**

En lançant la réforme, vous avez soulevé un immense espoir en Afrique et bien au-delà. Les étapes déjà franchies nous confortent dans la conviction que nous sommes engagés sur la voie du succès.

Aujourd'hui, les circonstances nous appellent à mobiliser encore davantage nos énergies et à trouver en nous la force nécessaire pour arriver à la destination souhaitée.

Je vous remercie de votre attention.